

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1955

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20230246. Date de parution : 21 décembre 2023. Annonce numéro : 1092.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

791 571 300 RCS Paris.

ODDO BHF METROPOLE EURO SRI, COMPARTIMENT DE LA SICAV ODDO BHF DE DROIT FRANÇAIS.

Forme : Société d'investissement à capital variable.

Capital : 300000.00 EUR.

Adresse : 12, boulevard de la Madeleine, 75009 Paris.

Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **ODDO BHF ALGO TREND EUROZONE, COMPARTIMENT DE LA SICAV ODDO BHF DE DROIT LUXEMBOURGEOIS (RCS LUXEMBOURG B67580).**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ODDO BHF METROPOLE EURO SRI, compartiment de la SICAV ODDO BHF de droit français Forme : Société d'investissement à capital variable Adresse du siège : 12 boulevard de la Madeleine 75009 Paris Capital : 300000.00 EUR Numéro unique d'identification : 791571300 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : ODDO BHF ALGO TREND EUROZONE, compartiment de la SICAV ODDO BHF de droit luxembourgeois (RCS Luxembourg B67580) Forme : Société de droit étranger Adresse du siège : 5 allée Scheffer L-2520 , Grand-Duché de Luxembourg. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Non renseigné. Rapport d'échange des droits sociaux : Le nombre d'Actions du Compartiment Absorbant à émettre au profit des actionnaires du Compartiment Absorbé sera déterminé par l'administrateur du Compartiment Absorbant, European Fund Administration SAS, conformément à la formule suivante : $S = R \times NAV \text{ SP}$ où S = le nombre d'Actions du Compartiment Absorbant devant être émises ; R = le nombre d'Actions détenues par les Actionnaires du Compartiment Absorbé immédiatement avant la Date d'Effet de la Fusion; NAV= la dernière valeur nette d'inventaire par Actions de la classe d'actions concernée du Compartiment Absorbé, calculée à la Date d'Effet de la Fusion; SP = la dernière valeur nette d'inventaire par Action de la classe d'actions correspondante du Compartiment Absorbant. Prime de fusion: néant. Date du projet commun de fusion : 08.12.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ODDO BHF METROPOLE EURO SRI, compartiment de la SICAV ODDO BHF de droit français : 15.12.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Rectificatif: Modalités d'exercice des droits des créanciers et, le cas échéant, des associés minoritaires et adresse à laquelle peut être obtenue sans frais une

information exhaustive sur ces modalités : En vertu de l'article 411-63 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers de l'OPCVM Absorbant et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet de fusion-absorption peuvent former opposition à celui-ci dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis de fusion-absorption au BODACC..

